

La communication des acteurs sociaux locaux sur l'environnement en Algérie Réflexions sociologiques sur la communication de concertation environnementale Cas de la région Kabyle

The communication of local social actors on the environment in Algeria Sociological reflections on the communication of environmental consultation Case of the Kabyle region

Date de réception : 25/10/2019 ; Date d'acceptation : 05/05/2020

Résumé

L'Algérie a lancé depuis une décennie un plan d'aménagement des territoires, afin de garantir un équilibre territorial entre les différentes régions. De ce fait, des nouvelles infrastructures de grandeur ont été submergées mais leurs politiques d'implantation ont engendrés. Cependant plusieurs mouvements sociaux ont été remarqués à cause de l'inacceptation des riverains natifs d'un projet urbain ou un projet environnemental non concertés.

Pour cela, le recours vers une concertation publique, en amont, est devenue une obligation primordiale. Dans notre présente Article, notre travail s'articule sur l'analyser le parcours de communication et de concertation établie entre les différents acteurs sociaux impliqué dans le processus de décision dans la région Kabyle précisément dans la région de Bouira.

Mots clés: communication de concertation; environnement; Acteurs sociaux; Kabylie; Algérie.

Tewfik SADOUNI *

Faculté des sciences
humaines et sociales
Université Abderrahmane
Mira de Bejaia ,
Bejaia - Algérie

Abstract

Algeria has launched a land-use plan for a decade to ensure a territorial balance between the different regions. As a result, new large infrastructures were submerged but their implementation policies spawned. However, several social movements were noticed because of the unacceptability of local residents of an urban project or an environmental project not concerted.

For this, recourse to public consultation, upstream, has become a primary obligation. In this article, our work focuses on analyzing the communication and consultation process established between the different social actors involved in the decision-making process in the Kabyle region, specifically in the Bouira region.

Keywords: consultation communication; environment; Social actors; Kabyle; Algeria

ملخص

طلقت الجزائر خطة لاستخدام الأراضي لمدة عقد لضمان التوازن الإقليمي بين المناطق المختلفة. ونتيجة لذلك ، تم غمر البنى التحتية الكبيرة الجديدة ، ولكن تم إنشاء سياسات التنفيذ الخاصة بها. ومع ذلك ، فقد لوحظت العديد من الحركات الاجتماعية بسبب عدم قبول السكان المحليين لمشروع حضري أو مشروع بيئي غير منسق.

لهذا ، أصبح استخدام الاستشارة العامة ، المنبع ، التزاماً أساسياً. في هذا المقال ، يركز عملنا على تحليل عملية الاتصال والتشاور المعمول بها بين مختلف الجهات الفاعلة الاجتماعية المشاركة في عملية صنع القرار في منطقة القبائل ، لا سيما في منطقة البويرة.

الكلمات المفتاحية: التواصل التشاور؛ البيئة؛ الجهات الفاعلة الاجتماعية؛ القبائل؛ الجزائر

* Corresponding author, e-mail: sadounitewfik@hotmail.fr

I- Introduction :

La question environnementale en Algérie est devenue une préoccupation majeure et alarmante. Pour cela, les autorités publiques accélèrent leurs efforts pour atteindre ces objectifs en termes de l'environnement. Mais l'acteur public seul, ne peut pas satisfaire les tas de besoins demandés par la population.

En effet, le recours vers une gestion collective des problèmes de l'environnement est devenu primordiale dans la société algérienne. Cet esprit de participation est lancé lors de la rencontre de Rio 1992 visé sous le nom de déclaration de Rio.

Elle mentionne que *« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré. »*(Déclaration de Rio , 1992)

En effet, l'Algérie a signé et ratifié plusieurs lois et textes internationaux sur l'environnement et le développement durable. Mais, en réalité leur réalisation semble être ancre sur papier. Nous trouvons par exemple les implantations des déchets publiques dans des régions d'habitation, l'implantation des déchèteries sans planification ni coordination avec les autres services intervenant dans la ville, la position unilatérale des pouvoirs publiques dans leurs décisions. De ce fait, nous remarquons aujourd'hui la rupture qui existe entre le citoyen et les pouvoir public. Cette confusion mène des tensions jusqu'aux déclenchements des mouvements sociaux nouveaux en Algérie lié à l'environnement.

Citons à titre d'exemple celui de AIN SALAH sur le Gaz de schiste, celui d'Annaba sur le patrimoine naturel d'EL KALA, celui de AKBOU (Bejaïa) sur les déchets ménagers. Plusieurs mouvements sociaux sont nés à cause de la dégradation environnementale. Cette conscience est prise grâce à plusieurs facteurs contribuant à ces soulèvements sociaux. Citons, le niveau d'instruction, la conscience collective, la dégradation de cadre de vie...etc.

Pour cela, la nécessité d'agir pour éviter ces mouvements sociaux repose sur le système de négociation et de coordination, un système appelé la concertation publique.

I. construction de cadre méthodologique de l'étude

La préservation de l'environnement dans la wilaya de Bouira est en phase de devenir un négligeable mot. La prolifération des ordures et la pollution des cours d'eau ne semblent guère inquiéter les responsables locaux. Plusieurs cas ont été enregistrés dans la wilaya de Bouira. Nous pouvons cité le cas de cimenteries de Sour El ghazlane, le cas des carrières d'agrégats de la commune Ath Mansour, le cas de déboisement de ADRAR IWAQUREN, le cas des forêt de parc national de TIKEJDA, le cas de l'usine de la peinture de LAKHDARIA...etc. De ce faite, notre cas est celui de la daïra de M'Chedallah située à l'est du chef-lieu de wilaya, est flagrant. La situation peine à s'améliorer. À défaut de décharges non contrôlées la création d'un centre d'enfouissement technique (CET) a était imposé par les autorités territoriales compétent en la matière. Celui-ci ne répond pas aux besoins d'intercommunalité, ajouton à cela, le manque d'un centre de recyclage ce qui prévoit une durée de vie minime du centre.

Le centre de la problématique dans cette région est lié à l'implantation d'un centre d'enfouissement technique dans une zone rurale et proche d'une agglomération. Une excuse qui a engendré un soulèvement citoyen contre son implantation. L'esprit de

l'innascibilité a été observé chez les acteurs sociaux (association et citoyens) ce qui a laissé le parcours de communication et le processus de concertation prend un chemin long.

Notre travail s'accentuera sur un processus de concertation publique dans la région de Hanif de BOUIRA. Notre objectif est d'établir une analyse de processus de communication et le parcours de concertation entre les différents acteurs sociaux. Ainsi en sortir les stratégies des acteurs existantes lors de ce processus et quels sont les principaux enjeux des acteurs. Ce processus de concertation qui a débuté par une marche et un soulèvement citoyen et a terminé par une réconciliation et implantation d'un Centre d'enfouissement technique dans la région. La question principale que nous avons soulevée est : **les collectivités peuvent elles éviter les nouveaux mouvements sociaux par acceptation du rôle des acteurs sociaux dans la prise des décisions ?**

Pour répondre à cette question nous avons formulé les hypothèses suivantes qui nous sert comme des réponses probables pour notre recherche.

Première hypothèse rapporte sur l'idée que L'augmentation des nouveaux mouvements sociaux qui proclament la situation de l'environnement est le fruit d'une conscience collective nourrit par les campagnes de sensibilisation encadré par les mouvements associatifs. Cette mobilisation une cause a effet sur la probation de participation citoyenne dans la prise de décision.

Deuxième hypothèse projeté l'idée que l'encadrement de la participation publique est devenu une nécessité majeurs pour les autorités publique locales ou régionales mais ces dernière ne reconnaissent pas l'idée de la démocratie participative, ce qui engendre directement le résultat d'inacceptation des projets imposé ou parachuté sur une région.

II– Méthodologie de recherche et description de l'enquête

La méthode selon Omar AKTOUF « *C'est la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable.* »(OMAR, 1987)

Nous avons abordé notre enquête selon une méthodologie mixte qui rassemble la méthode quantitative et qualitative. En effet, « *Une démarche méthodologique est qualifiée de mixte lorsque le chercheur combine des données/méthodes quantitatives et qualitatives dans une même étude.* »(Johnson R, 2004)

L'idée de « l'opérationnalisme multiple » développé par Campbell et Fiske en 1959 a pour objectif de demandé ce qu'ils ont appelé la troisième voie méthodologique qui repose sur la mixité des deux dans une recherche sociologique.

II.1. Technique de recherche

Nous avons choisie d'entamer notre recherche l'usage des deux techniques répondues dans les deux méthodes à savoir : la technique de questionnaire et l'entretien semi directif.

- **Questionnaire :**

Le questionnaire est choisi comme instrument de collecte d'information, « *d'ailleurs il a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées.* » (Jean-claude, 2001) Ainsi, mesurer et mathématiser les données et informations de notre enquête.

Nous avons distribué un questionnaire d'une façon aléatoire sur 100 riverains et représentants des comités des quartiers.

- **L'entretien semi directif :**

« L'entretien qualitatif est souvent conçu comme un moyen de produire un matériel empirique destiné à être analysé. Il est une stratégie, un outil à travers lequel on atteint une ou plusieurs réalités. Dans le cadre de cet article, le moment et le contenu de l'entretien représentent l'objet d'étude lui-même et non pas le véhicule pour y accéder. »(Felices-Luna, 2003)

Notre entretien semi directif est destiné pour les responsables locaux afin de soulever les différents points de divergence et de ressemblance entre eux et les autres acteurs sociaux. Pour approfondir plus sur ce parcours, nous avons organisé 10 entretiens avec les représentants de la direction de l'environnement de la wilaya, les représentants de l'entreprise et deux élus de l'assemblée populaire de la commune AHNIF.

III- Inscription théorique de la recherche

L'étude de la concertation et la participation du public dans la prise de décisions nécessite une approche sociologique bien déterminée. Chaque étude menée sur la participation comporte les notions clés comme conflit, opposition, décisions. Ce qui nous a mené de tenir en compte les interactions qui existent entre les acteurs de la société afin d'arriver à un compromis ou un refus dans une action déterminée.

Pour cela, notre choix dans les approches proches de notre thème de recherche est celle de l'approche d'actionnalisme. Elle consiste à concevoir l'action de façon dynamique, comme un processus dont le terme n'est pas fixé a priori et dont la forme se constitue dans le déroulement temporel des échanges qui la composent.

a. Analyse stratégique de Michel Crozier et Freiberg

L'action collective, organisée, est un construit social. Les effets pervers ou inattendus sont dus au décalage voire l'opposition qu'il y a entre les intuitions des acteurs et l'effet d'ensemble de leurs comportements dans le temps. L'effet du système peut être que les résultats de l'action collective sont contraires aux volontés des acteurs. Problème de la coopération : toute action collective repose sur un minimum d'intégration des comportements des acteurs sociaux ayant des objectifs différents. L'intégration peut se faire par la contrainte, la manipulation ou la négociation (le contrat) dont la ressource fondamentale est l'incertitude. : "*Ce qui est incertitude du point de vue des problèmes est pouvoir du point de vue des acteurs*". C'est donc un champ inégalitaire, entre les relations de pouvoir et celles de dépendance.

Les études sur les stratégies d'acteur nécessitent toujours une pensée globale et extérieurs de leurs propos. A savoir éviter leurs émotions afin de contribuer à une étude proportionnellement objective. Harvey (2009) souligne que les démarches d'évaluation se focalisent en général sur l'efficacité des procédures à remplir certains objectifs fixés d'avance, et qu'elles ne prennent pas en considération l'expérience vécue par les participants eux-mêmes. Selon lui, ceci revient à instrumentaliser les participants.

Les émotions ressenties par les participants ne sont pas étudiées, ni la dynamique des débats, ni la manière dont ceci influence ce qui ressort de la concertation. Selon lui, les arènes de participation sont des endroits où les positions, valeurs et arguments ne sont pas seulement « mis sur la table », mais où ils sont construits et confrontés. « Les résultats enregistrés (les opinions, points de vue, jugements, décisions, ou autre) sont le produit d'un événement social unique et d'une négociation discursive étendue.

b. L'interactionnisme

Nous nous rapprochons ici de l'interactionnisme des sociologues de l'école de Chicago (Strauss, Huges, Becker) qui postule que les multiples relations interpersonnelles composent et recomposent en permanence les identités individuelles. La façon d'agir des acteurs est créée dans et par l'interaction. Nous cherchons à

observer ce mouvement et à en comprendre (au moins en partie) les mécanismes. Cette approche interactionniste peut être complétée, comme le suggère Soyer (2014) par des approches néo-institutionnalistes, qui soulignent que les interactions et les actions des individus sont orientées et influencées par les institutions. Ainsi, l'institution de rattachement des acteurs (Mairie, syndicat, association, etc.) aura également un impact sur les valeurs, normes et donc sur les actions des acteurs, ce qu'ils défendent et leurs stratégies et intérêts.

« Le principe de détermination interactionnelle comporte une stipulation parfois négligée. Les objets d'analyse de l'interactionnisme symbolique (par exemple, les concepts de soi, de rôle, de comportement collectif, d'organisation) « ne peuvent pas être atteints pleinement en s'occupant seulement des qualités qui leur sont intrinsèques ». On ne doit pas omettre la dynamique des « contextes interactionnels ou des réseaux de relations », qui fonde leur base. Les objets sociaux décrits plus haut n'existent pas en eux-mêmes mais « seulement en relation mutuelle entre eux ». C'est donc à l'examen de leur interaction, qu'elle soit réelle, virtuelle ou imaginée, que l'on doit s'attacher. » (Lionel, 2013)

III- Résultats de recherche et discussion

III.1. présentation socioprofessionnelle de l'échantillon :

tableaux N° 1 : répartition de notre échantillon selon la catégorie d'Âge

Catégorie d'âge	Effectifs	Pourcentage
20-30	38	38%
31-40	26	26%
41-50	21	21%
50 et plus	15	15%
Total	100	100%

Source : Résultats de l'enquête 09/2017

Notre échantillon est répartie sur 64% de la catégorie jeune soit 64/100 de notre échantillon, nous avons soulevé que 83% (53 enquêtés) de cette catégorie active dans des associations à savoir « SIWEL » qui est une association non lucratif, celle qui encadre les mouvements associatifs et revendication de la région. Dans cette catégorie nous avons rencontré que 93% (59 enquêtés) des adhérent ont un niveau d'instruction universitaire.

Pour la catégorie 50 ans et plus qui représente 15% de notre échantillon, nous trouvons que 98% soit 14/15 sont des retraités et qui ont occupé plusieurs postes tels que éducateur, IMAM, administrateur.

Nous avons apporté d'autres propos pour la confirmation de leurs activités en entretenant un élu de l'APC de AHNIF chargé des activités sportives et culturelles de la région. Il déclare « Nous travaillons ensemble avec la société civile sur leurs revendications, spécialement avec les jeunes de l'association SIWEL qui nous ont enrichi sur plusieurs reprises avec un programme culturel et sportif spécial.... nous

avons jamais était en inadéquat parce que le bureau d'exécution composé des personnes de différentes catégories et qu'ils ont travaillé avec nous au siège de l'APC. »

Tableau n° 2 : répartition de l'échantillon selon leurs situations sociales

Situation sociale	Effectifs	Pourcentage %
Travailleurs	36	43%
Chômeurs	42	42%
Fonction libérale	22	22%
Total	100	100%

Source : enquêtes réalisé du décembre 2016 au janvier 2017

Notre échantillon est représenté par 42% des chômeurs englobe dans sa majorité la catégorie des jeunes diplômés. Mais, qu'ils travaillent d'une façon informelle. La fonction libérale est devenue l'essor des jeunes de cette région. Nous avons mentionné cette variable dans le but d'éclairci un peu la disponibilité citoyenne lors d'une action publique ou un soulèvement citoyen contre les décisions prise.

III.2. Présentation de cas d'étude :

Située à 35 km à l'Est de la wilaya de BOUIRA la commune d'Ahnif est stratégique dans sa position géographique car elle relie trois wilayas à savoir, Bouira, Bejaia et Bordj Bou Arreridj. Elle est aussi importante du point de vu économique car elle raccorde l'Est, le centre et l'Ouest par conséquence car elle traversée à la fois par la route nationale N°5, l'autoroute Est-Ouest et la ligne ferroviaire reliant Alger et Bejaia et la pénétrante autoroute EST_OUEST.

Figure n° 1 : La commune Ahnif Bouira (Algérie).



Source :

Images ©2017 CNES / Astrium, DigitalGlobe, DigitalGlobe, Données cartographiques ©2017 Google 2 km

III.2.1. Localisation du Centre d'Enfouissement Technique (CET AHNIF) :

Il convient de rappeler que le centre d'enfouissement technique d'Ahnif implanté au lieu-dit **Tikremtath**, est de statut intercommunal et prendra en charge les déchets ménagers de pas moins de 06 communes des daïras de M'Chedallah et de Bechloul qui sont, Ahnif, M'Chedallah, chorfa, Ath Mansour, El Adjiba et enfin la commune de Bechloul. Sa durée de vie s'étale sur 20 ans, avec des capacités d'accueil de quatre cent mille mètres cubes d'ordures (400 000m³). L'enveloppe financière initiale dégagée pour sa réalisation est de l'ordre de 30 milliards de centimes. Plus de 30 autres milliards de centimes supplémentaires sont destinés à la réalisation d'un centre de tri en travaux supplémentaires (AHNIF, 2017).

Figure n° 2 : Le C.E.T Ahnif Bouira (Algérie).

Google Maps CET AHNIF BOUIRA



III.2.2. Les premiers problèmes soulevés dans la région relative au C.E.T. d'Ahnif

Les premiers dérapages de la décision n'étaient pas liés aux refus de ce centre mais à l'exigence d'installation du centre de tri des déchets, Choses qui nous semblent évidentes parce que techniquement un CET est toujours lié à un centre de tri.

Deuxième point est celui de la localisation du centre en pleine terre agricole ajoutons à cela son rapprochement par rapport au village appelé TIKHREMTATH dans la commune d'Ahnif. Ce que nous avons observé est mesuré à l'aide des cartes de localisation fournies par Google Carte, nous avons trouvé que les premiers riverains du site sont à 500 mètres et le village TIKHREMTATH est à 1.5 km, les raisons qui ont laissé les riverains fermer le site depuis sa construction en 2013. (SURAUD, 2014)

Figure n° 3 : Le C.E.T. et les riverains dans la région

Source :

Google

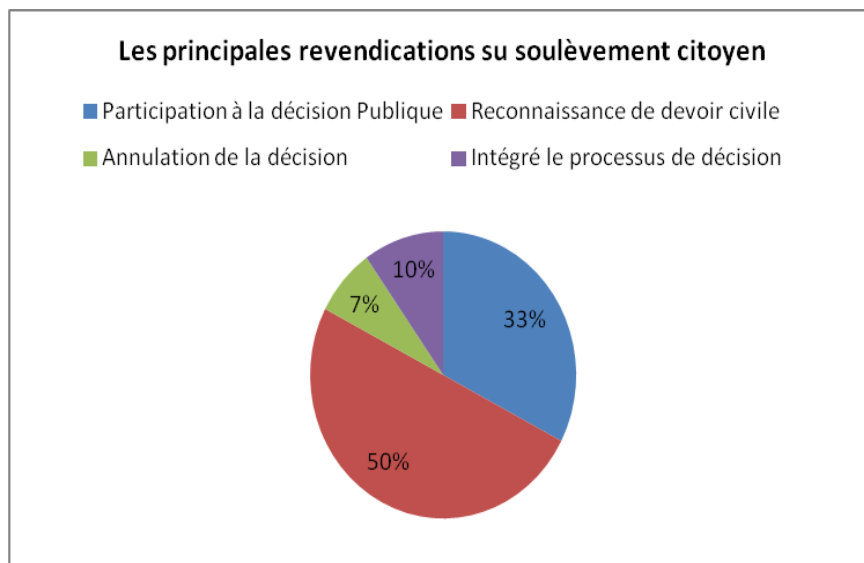
carte

Images ©2017 CNES / Astrium, Données cartographiques ©2017 Google 500 m

III.3. Résultats de recherche et interprétation :**III.3.1. La position des acteurs sociaux et le manque de gouvernance locale :**

Le premier cas que nous avons soulevé dans notre enquête est lié à la détermination de la position sociale des acteurs sociaux contribuant dans quelques décisions publiques. « *Les regroupements civiques (associations, collectifs, syndicats...), qui participent à la vitalité de l'espace public et jouent un rôle essentiel dans la formation de l'opinion publique, revendiquent aussi, une place de plus en plus active dans les débats et les décisions politiques.* »(SURAUD, 2014)

Notre première question soulevée dans le questionnaire est encadré comme suit : Quelle est votre première revendication suite au soulèvement citoyen contre l'implantation du CET ? Nous avons obtenus les résultats suivants :

Figure N° 4 : Les principales revendications au soulèvement Citoyen.

L'intérêt des citoyens d'Ahnif sont beaucoup précise sur la reconnaissance de leurs devoirs civils en tant que association, société civile et « **Tajmaath**⁽¹⁾ ». En effet, 45% de notre échantillon estime que les pouvoirs publics reconnaissent leurs statuts sociaux et leurs devoirs civils. D'autre terme reconnaissance de leurs patriotismes. Et aussi à 39% veulent participer dans les décisions publiques et cela rarement observé dans la majorité des réunions avec les pouvoirs publics.

En effet, un autre souci qui inquiète les acteurs sociaux de la région représenté par **TAJMAAT, les associations et les citoyens** c'est le manque d'une gouvernance équitable. Autrement dit, le manque de l'expertise dans le domaine de la gestion environnementale.

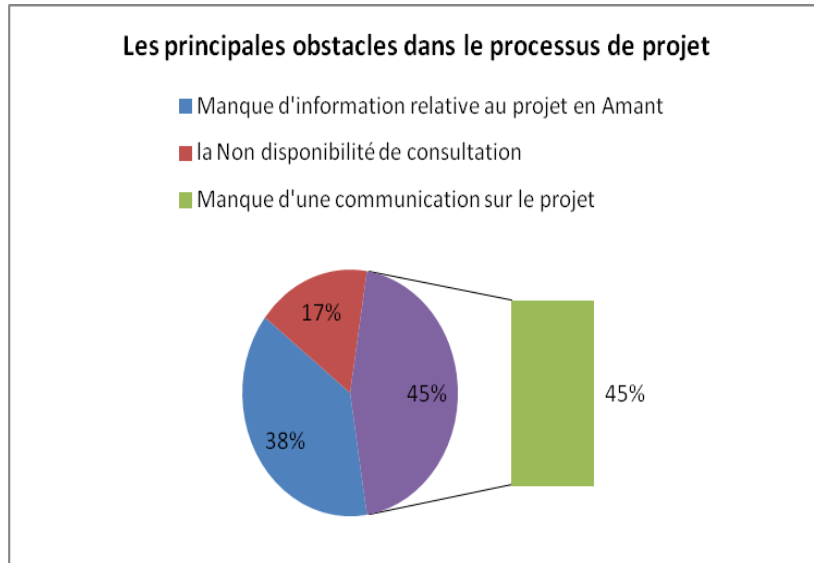
Cependant, la gouvernance « *est un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains* » ou encore comme « *les nouvelles formes interactives de gouvernement dans lesquelles les acteurs privés, les différentes organisations publiques, les groupes ou communautés de citoyens, ou d'autres types d'acteurs, prennent part à la formulation de la politique.* » (Larbi, 2009)

D'autre part, les collectivités locales confirment le manque de coordination entre l'administration et le citoyen. De ce fait, l'enquête n° 1 qui occupent le poste élu dans l'assemblée populaire communale (APC) et chargé au même temps des problèmes environnementaux, confirme cette gouvernance insatisfaite avec les propos suivants : « *Nous avons pris la décision d'installation du centre d'enfouissement d'une manière urgente, vue la nécessité de la région pour ce centre, mais nous avons pas pris en considération l'avis des citoyens et propriétaires des terres riverains pour le centre* ». (RNA, 2011)

Ajoutons aux souhaits des citoyens pour la reconnaissance de leurs parts de responsabilité dans la région. Un autre problème soulevé dans la même ligne, celui du manque de d'information publique en amont sur la plupart des projets signés par les collectivités locales ou régionales.

III.3.2. L'indisponibilité de l'information et de communication publique engendre les conflits d'acteurs :

L'information, comme outil de croisement des regards vis-à-vis des équipements publics pour l'élimination des déchets, procure un nouveau conflit, la communication qui marche d'une façon horizontale entre quelques acteurs provoque un éloignement, et procure la non-participation de plusieurs acteurs démotivés. Les résultats acquis durant notre enquête déterminent un manque quasi-total de l'information lié à l'environnement. Représentées dans la figure ci-dessous.

Figure n° 5 : Les principales obstacles dans le processus de projet

Ce que nous observons dans la figure n°3 que 45% de nos enquêtés et qui participe dans des associations ont déclaré que le manque de l'information sur le projet était au total de son parcours. Cependant que l'information elle aussi considéré quasi absente avec 38%. Cela, a contribué d'une façon directe sur le mouvement qui a bloquée la décision.

Et pourtant que le gouvernement algérien dans la 19 eme session de la commission de développement durable des Nations Unies (CDD 19) a confirmé que la gestion rationnelle des déchets, selon la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, par « *l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement.* »(RNA, 2011)

Pour bien comprendre l'impact d'outils de communication et d'information, il faut comprendre avant tout les facteurs qui constituent de véritables pressions sur les acteurs. L'analyse des enjeux va permettre de mettre à jour les différentes contraintes qui peuvent s'opposer ou se cumuler réadaptant ou renouvelant la perception des décisions liées aux déchets ménagers.

« Ainsi, La théorie de négociation présente des lacunes lorsqu'elle est confrontée aux problématiques environnementales dans un contexte multi-acteurs ». (BRANCHE, 2010).

Mais, la négociation environnementale apparait dans le temps actuelle comme l'une des démarches démocratiques et participatives nécessaire pour la réalisation d'un projet qui sera bénéfique pour tous les acteurs de la société. Cependant, La négligence de cette démarche participative entrave des décisions qui seront une source d'un soulèvement des nouveaux mouvements sociaux liées aux problématiques des déchets ménagers dans les milieux urbains.

« En effet, Les politiques publiques, pour ce fait, sont décidées et mises en œuvre à travers une négociation incessante entre des structures politiques appartenant soit à divers secteurs d'interventions soit à divers niveaux de gouvernance. » (SURAUD, 2014)

III.3.3. Manque de consultation et nature des réunions restreintes

La consultation est un processus par lequel les décideurs demandent l'avis des autres parties prenantes afin de connaître leurs opinions, leurs attentes, leurs recommandations et leurs besoins. C'est une phase très importante avant de prendre une décision d'un projet.

Mais, la consultation sans prendre en considération l'information sera un réel obstacle. En effet, après avoir entravé la décision de l'implantation en mars 2013, les consultations ont devenue restreintes pour éviter les conflits et les malentendus entre les riverains et les collectivités locales. Ces consultations ont été élaboré dans le siège de l'APC d'Ahnif sans présentant des riverains et des membres d'association. L'enquêté n° 1 élu chargé de l'environnement confirme « *Nous avons été obligé de se rendre discrètement dans la salle de réunion de l'APC pour discuter pas seulement de CET mais aussi d'autre projets gelé dans cette période. L'engagement des citoyens était sérieux et nous voulons arriver à des dégâts collatéraux.* »

D'après nos enquêtes questionnés sur 13 consultations effectué au siège de l'APC sauf deux consultations qu'ils étaient invité et l'ordre du jour était sur « *Les bienfaits du centre d'enfouissement technique* », mais leurs motivations était plus loin que les bienfaits. Les citoyens ont tenu alors un sit-in « rassemblement populaire » auprès de siège de la wilaya pour atteindre le premier magistrat de la région le wali.

(III.3.4.. Le manque de négociation et décision unilatérale :

La coopération se construit essentiellement sur la base de **négociations** le plus souvent tacites, non explicitées, et qui stabilisent les comportements coopératifs. Dans le cas de la commune Ahnif les décisions prise en 2013 était des décisions caractérisé par l'ambiguïté et l'urgence. L'insatisfaction citoyenne est représenté dans le tableau suivant :

Tableau n° 3 : la satisfaction citoyenne de décisions prises par l'APC

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	15	15%
Non	72	72%
Sans opinion	13	13%
Total		

Source : enquête réalisé en septembre 2017.

A cause de la mauvaise décision prise par les collectivités locales 72% de nos enquêtés ont la refusé ce qui a déclenché d'autres événement en fermant le siège de l'APC et demandé l'ouverture de négociation publique qui mit en accord toutes les parties prenante dans le projet.

Ces négociations se présentent sous la forme d'une séquence d'interactions à travers lesquels les participants parviennent à ajuster leurs comportements et leurs attentes mutuelles et à converger sur des intérêts compatibles. Les associations adoptent un comportement favorable aux citoyens, et l'APC de sa part adopte un comportement favorable pour les associations. Ils adoptent dans ce cas la stratégie de lobbying qui se repose sur les pressions faite à l'adversaire.

Dans l'une des réunions restreintes ou les citoyens ont participé, le refus de la stratégie de communication est observé s a 98%. Chose qui a laissé les collectivités

locales de retarder l'application de la décision et d'autre démarche ont été élaboré pour résoudre le problème. Notre enquête n° 3 qui représente la direction de l'environnement Wilaya nous confirme sa participation et les décisions prises par l'ensemble des parties prenante, il confirme « *Nous avons réunie deux fois avec les citoyens de la région et les problèmes qui ont été soulevé dépassent les capacités des collectivités. Pour cela, nous avons resté concentrer sur le centre d'enfouissement et nous avons confirmé aux citoyens qu'une station de tri sera opérationnelle et nous ouvrons des postes d'emploi pour les gens de la région.* »

III.3.4. La stratégie de dialogue et fin des entraves à la décision :

Afin de résoudre les conflits qui ont duré deux ans entre les collectivités locales et les citoyens de la région AHNIF, un dialogue territorial est ouvert au niveau local et régional. Des séances d'écoute ont été observé selon nos enquêtes, leurs frustration était soulevé après la prise de décision sur l'implantation d'un centre de tri non opérationnel jusqu'à nos jours et l'exclusivité de l'emploi aux jeunes de la région. Le processus du dialogue est maintenant mais la concertation est toujours absente jusqu'à nos jours. Le processus du dialogue est maintenu mais la concertation est toujours absente jusqu'à nos jours.

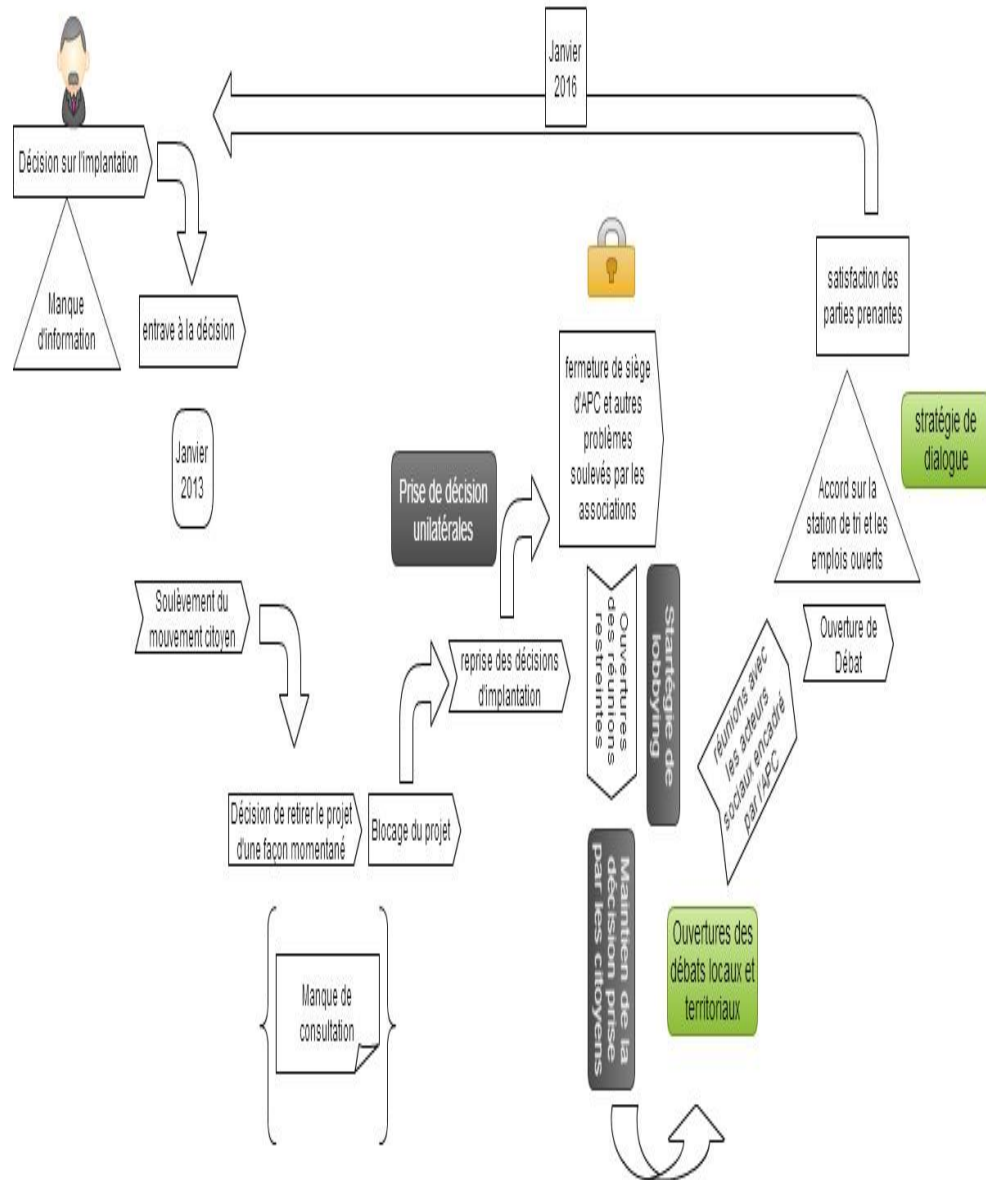
En effet, le dialogue est effectué durant trois séances au niveau des collectivités locales pour résoudre le problème de la station de tri en présence d'un responsable de la direction de l'environnement de la wilaya quatre représentants de l'association SIWEL , deux représentante de la société civile plus quatre représentants de l'APC et le représentant de l'entreprise qui a réalisé le CET.

L'ordre du jour était la solution finale de la réalisation du centre d'enfouissement technique et les motivations et les propos des citoyens du la région. Une déclaration était faite pour dire que le centre sera opérationnel la fin du deuxième semestre de l'année 2016.

III.4. Le schéma de négociation sur le CET d'AHNIF

Nous avons essayé d'établir un schéma de négociation. La mention du mot négociation était choisie par nos motivations parce que c'est un dialogue territorial qui a résolu le problème par le manque total de la signification de la concertation dans leurs propos.

Figure n° 6 : schéma du dialogue territorial pour l'implantation du centre d'enfouissement technique a AHNIF (Bouira, Algérie).



IV- Conclusion:

La gestion des équipements collectifs de traitement des déchets a été destinée pour les collectivités locales et territoriales. Mais, la couverture d'un territoire communal par une seule direction ou un seul service apparaît comme une surcharge pour les collectivités locales.

Pour cela, l'intervention d'autre acteurs de la société est exigé et primordiale. En effet, cette intervention est encadrée par les autorités compétentes.

En effet, les types d'acteurs impliqués dans un processus de concertation sont divers. Et comme réponse à la question «qui participe ? » ou « avec qui concerter? » la littérature scientifique répond de manière confuse. D'après la littérature scientifique abordant le sujet de la concertation et de la participation, les acteurs peuvent être classés de multiples manières, en fonction de leur rôle dans le système en question ou de leur pouvoir d'action dans celui-ci. Il peut s'agir d'individus isolés ou organisés en groupes.

Mais, d'une façon générale la participation des citoyens dans un processus de décision peuvent donner un avantage pour les pouvoirs publics de réagir d'une façon avancée et d'éviter les retards dans leurs réalisations. Pour cela, l'encouragement législatif de la concertation en Algérie est devenue primordiale pour éviter les conflits sociaux et le soulèvement citoyen.

Références Bibliographiques:

- [1]. AHNIF, A. (2017). Document Interne .
- [2]. BRANCHE, M. N. (2010). *enseigner les sciences sociales de l'environnement, un manuel multidisciplinaire*. Paris, France: Presse Universitaire SEPTENTRION.
- [3]. (1992). *Déclaration de Rio* . Rio De Janiéro Brésil.
- [4]. Felices-Luna, M. (2003). Appelez moi Papa Seya : l'utilisation de l'entreteien comme stratégie de production identitaire par des policiers et des militaires en République Démocratique du Congo. Dans C. Royer, *La recherche qualitative aujourd'hui : réflexions et pratique* (Vol. 34, pp. 74-96). Congo.
- [5]. Jean RUEGG, S. D. (1994). *Le partenariat public privé, un atout pour l'aménagement de territoire et la protection de l'environnement*. LAUSANE, Suisse: Presse Polytechnique université de Romades.
- [6]. Jean-claude, C. (2001). *La méthode en sociologie* (éd. 3 eme édition). Paris: La découverte.
- [7]. Johnson R, B. e. (2004). Mixed Methods Research : A research Paradigm Whose times Has Come. *Educational Research* , 14-26.
- [8]. Larbi, I. (2009). Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. prérogatives institutionnelles et monopoles politiques. *Insaniyat* (44), 97-113.
- [9]. Lionel, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Société* , 3 (121), 41-52.
- [10]. OMAR, A. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal: Les Presses Universitaires du Quebec.
- [11]. RNA. (2011). *19 eme session de la commission du développement durable des Nations Unies (CDD19)*.
- [12]. SURAUD, M. G. (2014). L'espace public des risques. *Revue Française des sciences de l'information et de la communication* , 1-12.

Note :

- [1]. TAAJMAATH : association non lucratif qui réagisse d'une façon informelle mais reconnue. Un groupe des citoyens de la région qui englobe les catégories sociale et qui ont pour objet le règlement des conflits intérieurs, l'intervention dans les décisions, le règlement des conflits inter région.